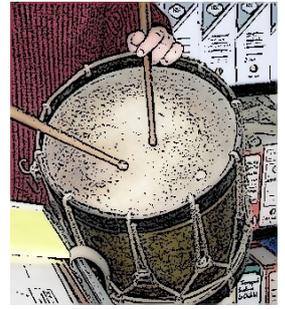


Année 10

Tambour battant



Edito

Les travaux de construction de la crèche commencent et ils se combineront dès la fin des classes avec ceux de la réfection de la classe maternelle, de la cantine et des sanitaires scolaires.

Les abords de l'école seront donc plus difficiles d'accès et les places de stationnement entre l'ancienne poste et l'école ne seront plus utilisables. Merci aux utilisateurs de se garer désormais sur la place ou le parking de la mairie.

Cet aménagement est majeur pour notre village et pour la crèche qui doit s'agrandir pour faire face aux demandes des familles.

Malheureusement notre jeune coiffeuse a arrêté le salon. Un appel est donc lancé à qui souhaiterait occuper ce local soit pour la coiffure soit pour toute activité : sa situation sera d'autant plus intéressante au démarrage de la nouvelle crèche car c'est un point de passage de la commune.

Enfin il restera à aménager au mieux et à embellir le bourg. En particulier le parking de la mairie et le terrain situé sous la crèche et l'école que la mairie vient d'acquérir.

Les écoliers y auront accès mais il est important qu'il soit aussi à disposition des habitants pour la vue magnifique sur la vallée de l'Arnon.

N°39

MAI 2018

Téléphone : 02 48 96 12 31
Télécopie : 02 48 56 37 99
Courriel :
mairie-marçais@wanadoo.fr
Site : marçais.fr

**HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA
POSTE :**
Du mardi au samedi de
10h à 12h.

**Ouverture du
secrétariat de MAIRIE**
Du mardi au Vendredi
de 10h à 12h et de 14h
à 18h

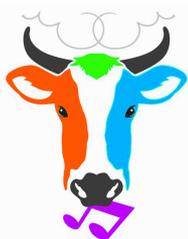
**Permanences des
élus a la mairie**
Samedi de 10 h à 12h

CALENDRIER DU PRINTEMPS



Samedi 26 mai
« les petites bêtes de la mare »
Dans le cadre de l'Inventaire de la
Biodiversité communale
et de la Semaine Naturellement Dehors
Sortie avec Nature 18
Rendez vous à 14h à la mairie

A venir en juin juillet une sortie papillons



Samedi 16 juin à partir de 17h
Fête de la Musique dans le village
(voir au dos)

Brèves

Publicité de procédure de récupération de biens sans maître

Les communes peuvent aujourd'hui devenir propriétaires de parcelles situées sur leur sol et dont le propriétaire n'est pas connu.

Cette acquisition est effective à l'issue d'une période de 6 mois après avis de la commission communale des impôts et un arrêté du maire.

La commune a lancé cette procédure pour la parcelle B0099 sise aux Renauds. La CCDI a donné un avis favorable.

Toute personne qui posséderait un titre de propriété pour cette parcelle est invitée à se faire connaître à la mairie.

PLUI

La Communauté de Communes poursuit la mise en place de son plan local d'urbanisme qui remplacera la carte communale de Marçais comme référence pour la construction. Ce PLUI recense les besoins de chaque commune et Marçais a argumenté sur le rajeunissement de sa population pour conserver des zones constructibles. Elles seront cependant limitées.

En cours : le recensement du patrimoine naturel et bâti à protéger.

Pour rappel le PLUI comporte une phase d'enquête publique permettant l'expression des habitants avant adoption définitive.



COUPURES D'EAU A REPETITION DANS LE NORD DE LA COMMUNE

En début d'année plusieurs réunions ont été organisées à Marçais sur les coupures répétées et intempestives d'eau, parfois très rapprochées subies par les habitants du nord de la commune et sur des communes limitrophes (Orcenais, Nozières, Morlac).

Ces réunions entre les élus des communes et le syndicat d'adduction d'eau (SIAEP Boischaut Marche) et la SAUR ont permis de faire aboutir les protestations des usagers et des communes et de faire le point.

Le président du SIAEP (Pascal Munoz) a présenté les travaux passés et à venir sur le réseau. Des travaux de renouvellement sont en cours et récemment jusqu'à Morlac. Pour la partie concernée par les coupures le SIAEP s'est engagé à diligenter l'étude préalable et commander des travaux mais la longueur du délai (environ 18 mois) est importante.

De son côté la SAUR a estimé que le réseau n'est pas très vétuste (43 ans contre une moyenne de 60 ans) mais qu'il est construit en amiante ciment ou PVC sur des terrains argileux qui bougent. Pour chaque réparation la remise en eau est longue pour éviter de la casse supplémentaire et les usagers situés en hauteur sont très pénalisés.

Elle a reconnu et s'est excusée du déficit de service aux usagers et s'est engagée de son côté à mieux les informer ainsi que les élus. Des améliorations techniques doivent être mises en oeuvre pour éviter la casse.

Espérons que ces interventions améliorent la situation des habitants concernés. En cas de problème merci de faire remonter vos difficultés ou à Christian DUPUIS au 06 12 51 95 09.

A NOTER le 6 juillet prochain des travaux sur le réseau vont impacter une douzaine de communes dont la nôtre.

Nouvelles fonctions

Fin février dernier le Président François Bonneau m'a nommée Vice présidente de la Région chargée de l'Environnement et du Développement Rural.

J'ai désormais en charge les questions de biodiversité (gestion des réserves et des parcs naturels régionaux...), d'eau (contrats de rivière, plan Loire Grandeur Nature...) et les politiques rurales de la Région.

Je suis donc très souvent à Orléans. Cette présence moindre dans la commune est compensée par l'efficacité de l'ensemble de notre équipe. J'en profite pour la remercier de son engagement constant et de son bon esprit depuis le début du mandat.

Christian Dupuis, Stéphane Mansart et Annie Dion, adjoints, assurent le relais dans leur domaine. Ils sont à partir de cette année épaulés par Patrick Lavaine qui met sa compétence au service du suivi des travaux en tant que conseiller délégué.

Pour ma part je reste disponible sur rendez vous le lundi et suis généralement présente le samedi matin en mairie.

Michelle Rivet

Retour sur le Conseil Municipal

Le dernier Conseil Municipal a été consacré aux comptes 2017 et au budget 2018.

2017 : un résultat en baisse mais qui reste bon (54342€)

Dépenses de fonctionnement

Malgré la forte hausse de la consommation d'énergie due à l'utilisation de la salle des fêtes pour la cantine la chaudière bois plaquette permet toujours des économies. Sur les 4 dernières années malgré 50 % de consommation supplémentaire la facture de chauffage de la commune a baissé de 37 % : c'est le résultat que nous a communiqué le syndicat d'Énergie du Cher qui assure notre suivi énergétique, nous conseille et nous aide financièrement pour nos travaux.

Mais globalement des inquiétudes persistent pour l'avenir avec la fin des contrats aidés qui permettraient de réduire les coûts de fonctionnement de l'école : dès fin 2017 nous avons dû faire face à des dépenses supplémentaires qui, ajoutées à beaucoup de petites réparations cette année, ont contribué à peser sur les comptes.

Recettes de fonctionnement

La baisse de la dotation de l'État est très forte sur plusieurs années. Nous commençons à la compenser avec des rentrées supplémentaires : en loyer (nouvel appartement) et bientôt avec la production électrique des panneaux photovoltaïques de l'atelier communal. Pour continuer à améliorer le cadre de vie et le bien être de la population les élus sont attentifs à n'exclure aucune possibilité de rentrée supplémentaire.

Ainsi le Conseil Municipal a été saisi d'une demande d'implantation d'éoliennes et a décidé d'entamer une réflexion avec les habitants.. Il y a en effet urgence à réagir contre le réchauffement climatique et les retombées financières d'un tel projet sont très importantes. Les élus organiseront une réunion avant toute démarche si cette possibilité s'avérait réelle. Deux conditions préalables ont été énoncées pour donner suite : l'adhésion majoritaire de la population et des retombées financières pour l'ensemble des habitants.

Après une pause relative en 2017 le budget 2018 est tourné vers l'investissement.

En 2017 le Conseil avait programmé des réfections de routes. Pour 2018 il est en attente de ses demandes d'aide pour poursuivre.

Cette année sera dédiée à la construction de la crèche mais aussi la restructuration du bâtiment de l'école. Un réfectoire, un bureau et un dortoir y seront créés. Une liaison entre le nouveau bâtiment et l'ancien au niveau du couloir actuel permettra l'utilisation de la cuisine par la crèche et l'école. Les sanitaires seront entièrement refaits pour être conformes aux normes en vigueur. Enfin l'aménagement extérieur sera semblable à celui de la mairie.

Des panneaux photovoltaïques seront aussi installés sur le toit de la crèche.

Recettes : L'investissement à hauteur de 900 000€ sera financé par des subventions (70 % dont plus de 80 % pour la partie crèche) et un emprunt de 130000€ . La commune autofinancera pour la plus grande partie le reste à charge des travaux sur ses bâtiments.

Brèves

Ecole

Le nouveau fonctionnement du Regroupement Pédagogique Marçais Orcenais donne satisfaction.

A noter : Corinne Jaufrais a désormais la charge de son secrétariat et elle gère la partie cantine de Marçais.

Parents d'élèves

L'APE Marçais Orcenais déploie son activité pour offrir aux enfants plus de sorties. Elle sera présente à la fête de la Musique pour assurer les repas et recueillir des fonds pour ses actions.

BOIS

Disponible au prix de 35 € le stère à prendre à l'atelier communal. Possibilité de livraison sur Marçais. Contacter la mairie

Jachères fleuries

La commune participe à l'opération « jachères fleuries » du Pays Berry Saint Amandois et de la fédération des Chasseurs. Des graines de fleurs sont disponibles au Pays Berry Saint Amandois et sur demande à la mairie.

RAPPEL

Il est absolument interdit de traiter sur le domaine public ainsi qu'à proximité des cours d'eau. Cette infraction est passible d'amende.

Musique à Marçais

18170

samedi 16 juin 2018

Chanson

La fête de la musique de Marçais 2018 s'annonce encore superbe avec une programmation concoctée par Gabriel Yacoub en trois temps désormais traditionnels :

La procession chantante à 17h dans le village avec les musiciens. Vous trouverez ci-contre les paroles de la chanson qu'il a composée pour cette ouverture des festivités

L'église vers 17h30 pour le concert acoustique. Cette année nous aurons le plaisir d'accueillir la harpiste et chanteuse, Charlaïne Epinal, et Luc Arbogast, dont la voix extraordinaire est connue des habitués de St Chartier et du grand public puisqu'il fut un lauréat de l'émission The Voice.

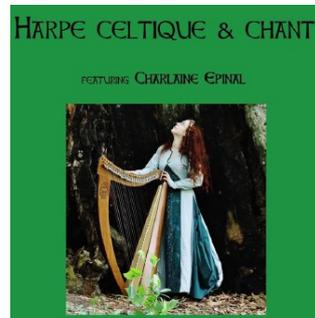
A la salle des fêtes à partir de 20h : tout d'abord trois jeunes musiciens à découvrir Arzel Family . Et une soirée sous le signe de la proximité avec les frères Lainé et Rivages Quartet qui assureront concert et bal trad.

Il y aura bien entendu des moments et invités surprise...

Beaucoup de talents et de moments magiques à partager et cette année encore

Cette année l'association de parents s'occupe de la partie repas et le club de football assure la buvette.

L'entrée est gratuite ...



LES FRERES
LAINE

RIVAGES
QUARTET

